

Société nationale de protection de la nature

9, rue Cels, 75014 Paris

ASSEMBLEE GENERALE 2016

RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2015

A. Dynamisation de la vie associative

1. Renforcement de la cohésion de l'association

* Fonctionnement Statutaire

La SNPN a tenu en 2015 :

- 5 réunions de conseil d'administration ;
- Une assemblée générale, qui s'est réunie le 13 juin 2015 à Bouaye (44).

Vice-présidence : suite à la non-réélection de **Patrick Silan**, lors de l'assemblée générale 2015, et afin de respecter les statuts de notre association qui prévoient quatre postes de vice-président, **François Moutou** a été élu à cette fonction lors du Conseil d'administration du 22 septembre 2015.

1

* Gestion du personnel

Un mouvement interne de personnel est intervenu en 2015, suite à la nomination d'Anaïs Cheiron en tant que directrice de la Réserve de Camargue, alors qu'elle était précédemment chargée de mission scientifique au sein de ce même établissement. Ce poste laissé vacant a été repris par Benjamin Bricault, qui était jusque-là chargé de mission au siège sur les programmes zones humides Ile-de-France. Cela nous a amené à recruter un chargé de mission en CDD à Paris pour l'année 2015.

2. Fidélisation des adhérents

* Liens avec les adhérents

En 2015, la SNPN comptait 2072 adhérents, soit 32 de moins qu'en 2014 (2104).

. Animation

33 sorties d'initiations à la nature, totalisant 343 participants ont été organisées en 2015 :

- 9 sorties d'une demi-journée ;
- 16 sorties d'une journée ;
- 6 sorties dans le cadre des activités des zones humides franciliennes ;

- 2 sorties de plusieurs jours en Camargue.

A ces animations, il faut ajouter les sorties « adhérents » du samedi et un chantier nature de 13 bénévoles en Camargue.

. Manifestations

En 2015 la SNPN a élargi sa participation à de nombreuses manifestations, ce qui lui a permis de mieux se faire connaître, de promouvoir ses revues et de nouer des contacts professionnels dans les domaines associatifs, de l'édition et de la protection de la nature :

- du 22 au 24 mai : Fête de la nature, sur le thème « Au bord de l'eau ». La SNPN, en association avec Noé, a tenu un stand au Jardin des Plantes du Muséum national d'histoire naturelle, qui lui a permis de présenter ses actions et d'assurer de nombreuses animations sur la thématique des mares. Elle a pour l'occasion également proposé une sortie en forêt de Rambouillet et une sortie sur les dunes de la Réserve nationale de Camargue ;
- le 19 juin : Paris du livre associatif dans la capitale ;
- le 5 septembre : Forum des associations du 14^e arrondissement de Paris : la SNPN a accueilli les habitants du quartier pour présenter ses actions, ses publications et proposer aux enfants son animation sur le thème des mares ;
- du 2 au 4 octobre : Festiphoto de la forêt de Rambouillet : pour cette première participation le stand de la SNPN a permis aux nombreux visiteurs de découvrir nos actions en faveur des zones humides, d'obtenir conseils et documentation, et de se procurer les numéros spéciaux du *Courrier de la Nature*. La SNPN y a également proposé une animation ludique et pédagogique « A la découverte des mares » destination des enfants ;
- les 9 et 10 octobre : opération Microdons : encore une première participation pour la SNPN cette collecte de fonds organisée dans un magasin Monoprix partenaire. L'inventaire des mares d'Ile-de-France a été mis en avant à cette occasion, pour sensibiliser le public à la nécessaire préservation de ces milieux. Affiches, panneaux de présentation et documentation ont appuyé notre discours.
- les 18 et 19 octobre : Festival du livre et de la presse d'écologie à Paris. En plus de son stand habituel, une séance de dédicace par Rémi Luglia de son livre « Des savants pour protéger la nature » était proposée.
- du 19 au 22 novembre : Festival de la photo animalière et de la nature à Montier-en-Der. C'était là encore la première participation de la SNPN à ce festival, dont le thème était pour cette édition : le réchauffement climatique et son impact sur la biodiversité. Le numéro spécial Pôles du *Courrier de la Nature* y a donc rencontré un vif intérêt.

*** Le Courrier de la Nature**

En 2015 *Le Courrier de la Nature* a publié 7 numéros dont un numéro spécial de 76 pages intitulé : « Pôles ».

En plus de la participation de la SNPN à différentes manifestations, qui a contribué à la promotion de nos revues auprès des visiteurs, plusieurs dépôt-ventes ont été mis en place pour une plus large diffusion des numéros spéciaux.

En mars 2015, la SNPN a renouvelé sa participation à la semaine de la presse et des médias à l'école, organisée par le CLEMI (Centre de liaison de l'enseignement et des médias de l'information), du 23 mai au 28 mars 2015, qui touche une partie des établissements scolaires de France. 500 exemplaires du *Courrier de la Nature* ont été envoyés aux collèges et lycées.

Les nouvelles mesures de promotion et de diffusion de la revue se sont poursuivies en 2015 : veille événementielle, rédaction de communiqués de presse à chaque parution et diffusion auprès des médias, actions spécifiques pour la promotion du numéro spécial. Les informations diffusées ont été reprises par de nombreux sites internet.

* **Sites Internet**

Le site internet de la SNPN a fait l'objet de mises à jour habituelles concernant les actualités, l'agenda et les revues.

Les pages web, concernant les programmes de la SNPN en faveur des zones humides franciliennes : « vers un réseau des zones humides d'Ile de France » et « l'inventaire des mares d'Ile de France » ont été actualisées et étoffées.

Le travail de refonte du site internet, qui devrait être finalisé en 2016, a débuté avec l'aide d'un prestataire extérieur.

Le site internet « Si les mares m'étaient comptées » (www.snPN.mares-idf.fr), développé en partenariat technique avec Natureparif, a continué d'être alimenté par les bénévoles de l'inventaire des mares. Près de 350 données sur les mares d'Ile-de-France ont été renseignées en 2015 sur le site internet, contribuant à la connaissance et à la préservation de ces micro-zones humides. Des problèmes de fonctionnalités, identifiés depuis la fin de l'année 2014, sont en passe d'être résolus en 2016, grâce à l'intervention d'un informaticien. Son intervention permettra aussi de proposer aux utilisateurs du site un outil plus performant et ergonomique.

B. Valorisation de la légitimité scientifique

3

1. Accroissement des missions et des capacités techniques de l'association

* **Contribution aux travaux de conseils et commissions**

La SNPN a maintenu en 2015 son activité au sein du Conseil national de protection de la nature, en participant aux travaux du Conseil, de son comité permanent et des commissions spécialisées (PNR, Aires protégées, Flore et Faune). La SNPN est également représentée au Conseil national de la chasse et de la faune sauvage et à la Commission des sites de Paris, ainsi qu'au Comité national trame verte et bleue et au Comité national Zones Humides. Ce sont **Jean Untermaier**, **Michel Echaubard**, **Stéphanie Hudin**, **Jean-Paul Burget**, **Bernard Frochot**, **Jean-Marie Gourreau** qui ont représenté la SNPN à ces réunions. Elle est également membre de la Commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Nantes, représentée par Clarisse Holik, de la Commission Biodiversité gestion de l'espace de la Fédération des Parcs naturels régionaux et du Collectif national sciences participatives-biodiversité (représentée par Elodie Seguin) et de Cap Ours (représentée par Michel Echaubard).

Aux réunions des conseils scientifiques et de gestion de la Réserve de Camargue, aux réunions du Parc Naturel Régional de Camargue, ainsi qu'aux réunions du comité consultatif et du conseil scientifique de la Réserve naturelle de Grand-Lieu, la SNPN était présente, représentée par son Président et/ou par les membres de son Conseil d'Administration.

Enfin, dans le cadre de l'IFRECOR, où il représente la SNPN à son comité national, **François Ramade** a rédigé en 2015 une publication, cosignée avec Bernard Salvat, faisant la synthèse de ses recherches sur la contamination des récifs coralliens de Polynésie française par les herbicides, travaux qui ont été publiés fin janvier 2016.

* **Missions techniques, de conseils ou d'expertise**

La SNPN a maintenu et amplifié ses missions de conseils et d'expertise sur les zones humides et les espèces inféodées à ces milieux.

La reconquête des zones humides d'Ile de France

L'année 2015 a été consacrée à la poursuite des travaux du programme « La reconquête des zones humides en Ile-de-France », financé par la Région Ile-de-France, l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le Conseil général de l'Essonne et celui du Val-d'Oise.

Les principales actions du programme furent les suivantes :

Sensibilisation des acteurs « zones humides »

Les bases de données cartographiques, taxonomiques et photographiques de la SNPN permettent d'alimenter le travail de nombreux acteurs franciliens soucieux du maintien des zones humides. La valorisation de ces données contribue, en premier lieu à la meilleure prise en compte des zones humides franciliennes et ce à différentes échelles (PLU, SAGE, départements, etc.).

Tout comme en 2014, la diffusion des données s'est poursuivie en 2015 auprès de diverses structures (collectivités, associations, bureaux d'étude, etc.), et en réponse à des besoins variés. La SNPN a travaillé plus étroitement avec les structures porteuses de Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) pour l'échange de données mais aussi pour l'organisation de journées techniques à destination des élus et des commissions thématiques.

Par ailleurs, elle s'est rapprochée de l'URCAUE (Union régionale des conseils d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement) et des différents CAUE pour signer, fin 2015, une convention de partenariat qui s'articule autour de différents objectifs : une meilleure prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme, une connaissance croissante des mares franciliennes (inventaire des mares) et plus largement la sensibilisation des Franciliens à l'intérêt des zones humides.

La SNPN a aussi renforcé son partenariat avec le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) d'Ile-de-France et du Centre, en organisant deux journées technique en Ile-de-France, à l'intention des propriétaires forestiers privés. Dans ce cadre, la SNPN et le CRPF ont élaboré un guide de bonnes pratiques sur la gestion et la restauration des mares forestières (24 pages, format A5).

Enfin, la SNPN a renouvelé sa participation à la déclinaison régionale du plan national d'actions en faveur des Odonates (PRA Odonates) en rédigeant 4 fiches d'identification « Odonates », venant compléter les 29 fiches existantes. Elle a également participé au comité de pilotage de ce PRA Odonates.

Sensibilisation du grand public

Cinq événements de sensibilisation (sorties nature et conférences) ont été co-organisées avec les partenaires franciliens sur la thématique des zones humides. Près de 180 personnes ont ainsi été touchées. Il s'agit par exemple de la sortie nocturne organisée dans le cadre de Fréquence Grenouille en Forêt domaniale de Sénart (91).

La SNPN s'est par ailleurs saisie de la coordination de la Journée mondiale des zones humides (JMZH) en Ile-de-France (hors département de Seine-et-Marne) afin d'accroître les manifestations en faveur des zones humides sur le territoire et ainsi susciter l'intérêt des Franciliens pour ces milieux. Au résultat, 60 animations ont eu lieu dans le cadre de la JMZH en 2015 (contre 37 en 2014). En partenariat avec Natureparif, la SNPN a organisé une journée d'ouverture régionale le 22 janvier 2015 qui rassembla plus de 70 personnes.

La SNPN a aussi développé, en partenariat avec l'association Noé, un atelier pédagogique à destination des jeunes de 6 à 12 ans intitulé « A la découverte des mares », composé de trois posters plastifiés (format A0) et de vignettes. Cet atelier découpé en trois séquences permet aux enfants de découvrir la complexité de l'écosystème mare, la faune et la flore qui s'y trouvent et enfin l'intérêt de ces milieux et les menaces actuelles auxquels ils sont soumis.

Enfin, la SNPN a élaboré deux kakémonos : l'un sur les zones humides franciliennes, l'autre sur les mares. Ces posters ont été présentés lors des festivals, des conférences et des animations en salle.

Actions de protection et/ou de gestion de restauration sur les sites prioritaires

Sur les 75 sites prioritaires mis en évidence au cours du programme « Vers un réseau des zones humides en Ile-de-France » (2007-2012), la SNPN s'était intéressée plus particulièrement à 17 sites en 2014 afin d'identifier les actions de conservation les plus adaptées, de définir les faisabilités pour la mise en œuvre de ces actions et enfin de les initier en coordonnant le montage de tels projets.

En 2015, 12 sites prioritaires étaient concernés par le travail de la SNPN : poursuite des actions entreprises en 2014 sur 7 sites et relais confié aux acteurs locaux, la SNPN assurant un simple suivi des 5 autres sites. Les actions mises en œuvre concernent à la fois des aspects fonciers (recherche cadastrale, acquisitions, préemption départementale...), la sensibilisation des propriétaires et des acteurs locaux, les diagnostics et les études, l'établissement de conventions de gestion et la mise en œuvre de chantiers de restauration.

Afin de faciliter le porter à connaissance auprès des propriétaires et des gestionnaires de zones humides, la SNPN a réédité 1000 exemplaires du dépliant de sensibilisation conçu en 2014, traitant des zones humides (Qu'est-ce qu'une zone humide ? Quels intérêts à préserver ces milieux ? Quelles menaces pèsent sur les zones humides et comment les préserver ? Mares et roselières : des milieux exceptionnels à préserver).

5

L'inventaire des mares d'Ile-de-France

La participation à l'inventaire et l'animation du réseau des bénévoles

La connaissance sur les mares d'Ile-de-France progresse notamment grâce à la plate-forme participative sur internet « Si les mares m'étaient comptées ». Aujourd'hui 22 769 mares sont répertoriées dans la base de données cartographique et quelque 16 200 données taxonomiques (flore, odonates, amphibiens) sont liées à ces entités.

En 2015, 671 données « mares » ont été renseignées ainsi que 1 349 données naturalistes pour 226 bénévoles inscrits sur la plate-forme internet. La SNPN a par ailleurs poursuivi l'animation à destination des participants à l'inventaire :

- Le Google groupe « Inventaire des mares d'Ile-de-France » : il s'agit d'une plateforme d'échanges permettant de mettre en relation les participants à l'inventaire des mares, afin qu'ils puissent échanger sur le programme, sur l'outil « Si les mares m'étaient comptées » et plus largement sur la thématique des mares et des espèces associées. Fin 2015, 133 personnes étaient inscrites à ce Google groupe.
- La newsletter *Inventaire des mares d'Ile-de-France* : cette lettre d'information trimestrielle a pour objectif de promouvoir le programme afin d'accroître le nombre de participants, mais aussi d'alimenter la dynamique régionale de préservation de ces milieux en diffusant de l'information (rubriques thématiques), des retours d'expérience, des actualités, etc. Fin 2015, 781 personnes étaient destinataires de cette newsletter.

- L'organisation de deux formations aux protocoles de l'inventaire, l'une en Essonne, l'autre à Paris dans le cadre de la Journée des sciences participatives.
- L'organisation d'une réunion de restitution annuelle dans les locaux de la SNPN le 19 décembre 2015.

La sensibilisation des Franciliens à l'intérêt des mares

La SNPN a poursuivi l'élaboration d'une série de plaquettes à déclinaison départementale, présentant les mares et l'inventaire participatif. En 2015, trois plaquettes ont été conçues, pour la Seine-et-Marne et les Hauts-de-Seine et pour la Seine-Saint-Denis.

Par ailleurs, la SNPN a organisé quatre événements de sensibilisation (animation et formation).

La fête des mares en Ile-de-France : un rendez-vous annuel

En 2014, la SNPN initiait la première fête des mares en Ile-de-France, du 4 au 8 juin. En tant que coordinateur de l'événement, la SNPN sollicite les acteurs franciliens pour porter une ou plusieurs manifestation(s), (animations, conférences, expositions, etc.) sur la thématique des mares.

L'objectif de cet événement est de proposer aux Franciliens un rendez-vous annuel pour leur faire découvrir ces milieux et les sensibiliser à l'importance de leur préservation. L'occasion également pour la SNPN de promouvoir son programme participatif.

La seconde édition de la Fête des mares en Ile-de-France a eu lieu du 1^{er} au 7 juin 2015. Vingt-quatre manifestations ont été organisées sur toute la région par une quinzaine de structures partenaires de l'événement. Plus de 300 personnes ont participé à ces manifestations proposées tout au long de la semaine par les structures organisatrices. Par exemple, les 6^e Rencontres départementales sur les Espaces naturels sensibles de l'Essonne, organisées par le Conseil départemental de l'Essonne, en partenariat avec la SNPN et la ville de Champcueil, mettaient à l'honneur les mares et mouillères de ce territoire. Cette journée a, à elle seule, rassemblé plus d'une centaine de personnes.

La préservation du Sonneur à ventre jaune en Ile de France

Engagé en 2013, ce programme s'est poursuivi en 2015 en partenariat financier avec la Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France (DRIEE-IDF), le Conseil régional d'Ile-de-France et le Département de Seine-et-Marne.

Le travail de la SNPN en 2015 s'est articulé autour de trois objectifs :

- effectuer le suivi des populations de sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) identifiées dans la vallée du Petit Morin et prospecter les sites favorables aux alentours ;
- initier ou poursuivre les actions conservatoires sur les sites abritant le Sonneur à ventre jaune dans la vallée du Petit Morin, en partenariat avec les acteurs du territoire (en fonction du contexte, actions de protection, gestion et/ou restauration) ;
- sensibiliser les acteurs, usagers et habitants de la vallée du Petit Morin à l'importance et à la fragilité de l'espèce.

En 2015, après plusieurs mois de prospections, 33 individus différents ont été contactés sur quatre communes de la vallée du Petit Morin (département de Seine-et-Marne), ce qui correspond à un peu plus de la moitié des effectifs recensés en 2014.

Par ailleurs, des actions concrètes de conservation en faveur de l'espèce ont été initiées ou mises en place en vallée du Petit Morin. Deux conventions de gestion ont ainsi été signées avec des propriétaires de mares, afin d'assurer la pérennité de l'étude de ces sites par la SNPN. Un chantier de restauration de ces mares a également été planifié pour une mise en œuvre début 2016, avec

pour objectif de maintenir ou retrouver le caractère pionnier de ces milieux qu'affectionne tant le sonneur.

Un partenariat s'est également noué avec la Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne, afin de proposer des mesures financières incitatives aux agriculteurs concernés par l'enjeu biodiversité (en particulier la présence du sonneur) sur leurs exploitations.

Enfin, trois communes ont initié la révision de leur Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) afin d'y intégrer les chemins favorables au sonneur à ventre jaune. Et sur l'ornière la plus importante de la vallée, des aménagements ont été planifiés afin de préserver le milieu d'une trop forte fréquentation.

Correspondant non gouvernemental de la politique de communication, éducation, sensibilisation et participation du public (CESP) en faveur des zones humides et de Ramsar en France

La SNPN a participé aux travaux du Groupe national milieux humides (GNMH), en particulier au travers du bilan du précédent programme CESP (2012-2014) et de la co-animation (avec l'ONEMA) du groupe thématique Communication-formation-sensibilisation du GNMH, dont les travaux ont été présentés en plénière le 18 décembre.

La SNPN a en outre pris part aux travaux de l'observatoire des zones humides (au sein de l'observatoire national de la biodiversité), en participant à l'élaboration des grandes questions de la thématique et la production d'une brochure de valorisation : « *L'évolution 1975-2005 de l'occupation des sols dans les sites Ramsar métropolitains* » (à paraître en 2016).

Elle a aussi participé aux réunions de l'association Ramsar France (dont la SNPN est membre fondateur et qu'elle a abrité dans ses locaux jusqu'en avril 2015) pour la mise en réseau des acteurs des sites Ramsar français et la promotion du label. De plus, la revue *Zones Humides Infos* (cf. ci-dessous) offre une rubrique dédiée à cette association et à Ramsar.

Elle a échangé ponctuellement avec les responsables CESP du bureau de la Convention et avec les autres correspondants CESP dans le monde via les listes de diffusion Ramsar & CESP, notamment dans le cadre de l'évaluation de la politique de communication de la convention et la préparation du projet de résolution CESP de la 12^{ème} COP de Ramsar de 2015, puis sur les suites à donner à cette COP : redescende de l'information aux gestionnaires de site Ramsar, révision de la circulaire « Ramsar » de 2009, création du label « Ville Ramsar », etc.

Assistance du Groupe de réflexion « Zones humides »

La SNPN a poursuivi le secrétariat du Groupe « Zones Humides », notamment par l'organisation des réunions et elle a assuré la rédaction des comptes rendus et des synthèses des débats diffusés ensuite aux membres. Deux réunions du groupe « Zones humides » se sont tenues : les 10 mars et 16 juin (débat sur le financement des zones humides). La troisième réunion, fixée en décembre 2015 a dû être reportée début janvier 2016.

Tout au long de l'année 2015, le groupe « Zones Humides » a été le lieu de réflexions et d'échanges sur les travaux du groupe national zones humides, les problématiques émergentes dans les milieux humides, l'actualité des zones humides, etc., tandis que ses membres participaient – entre autres – aux travaux préparatoires de la 12^{ème} COP de Ramsar de juin 2015, à l'évolution de la revue *Zones Humides Infos*, et aux moyens d'influencer les réformes et textes de loi pour mieux prendre en compte les zones humides.

La publication et la diffusion de la revue Zones Humides Infos

Cette mission spécifique fait l'objet d'une convention avec le ministère en charge de l'écologie. Elle concerne l'édition de la revue *Zones Humides Infos*, en synergie avec le secrétariat du groupe « Zones humides », qui tient le rôle de comité éditorial. Les doubles numéros (24 pages) 82-83 sur les relations entre submersion ou inondation et zones humides et 84-85 sur la littérature et ces milieux, initiés en 2014, sont parus au cours du premier semestre 2015 tandis que les doubles numéros (24 pages) 86-87 sur les zones humides et l'épuration des eaux et 88-89 sur l'action en zone humide ordinaire, préparés en 2015, sont parus respectivement au deuxième semestre 2015 et en février 2016.

Zones Humides Infos est diffusé gratuitement à un réseau de près de 2 300 abonnés pour la version papier et 875 abonnés pour la version électronique (pour un total de 2779 abonnés en comptant les abonnements mixtes). Tous les numéros de la revue sont également librement consultables sur le site Internet de la SNPN : <http://www.snpn.com> (2694 visites pour la page des numéros de 2015 et 5067 pour celle de 2014).

Un service d'information auprès des membres du réseau, des médias et du grand public

La SNPN réalise et diffuse une veille informationnelle sur les zones humides à destination de son réseau (Groupe « Zones humides », Pôles-relais, etc.). Cette veille se traduit notamment par un compte de diffusion de micro-messages twitter avec près de 2060 abonnés : (<http://www.snpn.com/sip.php.article1617>).

La SNPN est également régulièrement contactée par des particuliers, journalistes, praticiens, qui souhaitent être mis en relation avec différents acteurs et experts des zones humides ou obtenir des réponses à des questions sur cette thématique. En outre, la SNPN a participé activement à l'établissement de partenariats avec des têtes de réseaux pour la Journée mondiale des zones humides de février 2016, notamment avec le réseau des Aquariums de France.

La réalisation multi-partenariale et la diffusion d'un dossier de presse sur la thématique des zones humides et de Ramsar, notamment en lien avec la Journée mondiale des zones humides.

La SNPN, avec l'assistance de ses partenaires (Portail zones humides d'eaufrance, pôle-relais zones humides, LPO, association Ramsar France), a diffusé début 2015 un dossier de presse pour la Journée mondiale des zones humides (JMZH) du 2 février 2015 sur les thèmes « Les zones humides pour notre avenir » et « La jeunesse », puis a réalisé le dossier de presse de la JMZH suivante (thème : « Des zones humides pour notre avenir : Modes de vie durable »), diffusé en janvier 2016.

2. Amélioration de la diffusion des bases scientifiques des actions en faveur de la conservation de la nature

**** Publication de travaux de recherche***

Revue d'Ecologie La Terre et la Vie

Il a été publié en 2015 4 numéros de la *Revue d'Ecologie – La Terre et la Vie* -, représentant 404 pages, ainsi qu'un supplément sur « Les invasions biologiques » de 235 pages. L'ensemble de ces numéros totalise 51 articles. La revue a été diffusé à environ 85 abonnés (parmi lesquels nombre de labos et bibliothèques, multipliant ainsi le nombre de lecteurs).

Grâce à un partenariat avec l'Institut de l'Information Scientifique et Technique (INIST, unité du CNRS), la revue est maintenant entièrement numérique. Cette évolution nous a fait perdre quelques abonnés, que nous espérons regagner rapidement. La numérisation des numéros de

1932 (son origine) à 1979 a débuté et devrait s'achever en 2016, ce qui permettra un accès en ligne à la totalité de la collection.

Lors du Conseil d'administration de la SNPN de décembre 2015, Jean-Marc Pons, administrateur de la SNPN et Maître de conférences à l'Institut de systématique, Evolution, Biodiversité du Muséum national d'histoire naturelle, a été élu directeur de la publication de cette revue, conjointement à François Ramade.

C. RESERVES

1. Camargue

** Gardiennage*

En 2015, quatre agents commissionnés et assermentés ont assuré la surveillance de la RNN Camargue. Tous sont commissionnés aux titres des réserves naturelles (y compris au titre de la chasse et de la pêche), de la circulation des véhicules terrestres à moteur et de la protection de la faune et de la flore. L'un d'eux est par ailleurs commissionné pour la Loi sur l'Eau, le même ayant suivi en 2013 le stage de remise à niveau à l'ATEN après l'entrée en vigueur de l'ordonnance (n° 2012-34 du 11 janvier 2012) portant simplification, réforme et harmonisation des dispositions de police administrative et de police judiciaire du Code de l'environnement. Les nouvelles dispositions issues de cette ordonnance restreignent dorénavant les compétences des agents aux limites géographiques du territoire de la réserve, les agents ne sont plus compétents pour intervenir en-dehors de ce territoire, en particulier en bordure de la réserve (avant l'entrée en vigueur de cette ordonnance, la compétence des agents s'étendait à l'ensemble du département au titre de la protection de la faune et de la flore et au titre de la circulation des Véhicules Terrestres à Moteur).

Nous travaillons actuellement au dépôt d'une demande d'extension de compétence territoriale pour chacun des quatre agents commissionnés auprès du Ministère en charge de l'Environnement.

Une demande de commissionnement au titre de garde du littoral a été initiée, pour les mêmes agents, avec un dépôt des dossiers en octobre 2013. La procédure administrative suit à ce jour son cours, les dossiers étant toujours en cours de traitement à la préfecture. Ce commissionnement "littoral" nous permettra d'intervenir sur le territoire de la réserve au titre des procédures propres aux terrains du Conservatoire du Littoral, ainsi que sur l'ensemble des terrains du Conservatoire dans le département, en particulier sur le territoire des Etangs et Marais des Salins de Camargue, dont la SNPN est co-gestionnaire.

Benjamin BRICAULT, chargé de mission scientifique la réserve depuis le 1^{er} mars 2015, a suivi le stage de formation « Commissionnement Garde du Littoral » organisé par l'ATEN du 21 septembre au 9 octobre 2015.

Infractions à la réglementation de la RNN

La surveillance de la RNN Camargue est assurée tous les week-ends de l'année et, en semaine, principalement à l'occasion des sorties de terrain réalisées dans le cadre des suivis scientifiques ou de la gestion. Des tournées le matin ou le soir sont également ponctuellement assurées, en particulier en période de chasse.

Les principales infractions donnant lieu à une procédure concernent la circulation de véhicules (Contraventions de 5^e classe), sur le littoral ou sur la digue à la mer. Le bilan sur les trois dernières années figure dans le tableau ci-dessous. D'autres infractions sont fréquemment relevées concernant la divagation de chiens sur la digue à la mer (chiens sans laisse), la pénétration de personnes en dehors des chemins réservés à cet effet (en particulier dans les dunes), la cueillette de plantes sur le territoire de la réserve ou le survol de la réserve à basse altitude. Ces infractions ne donnent lieu en règle générale qu'à un avertissement oral des contrevenants, et ne sont pas

décomptées de façon précise. Il est urgent de mettre en place sur la RNN la procédure des "timbre-amendes", qui permettraient de sanctionner ces infractions (contraventions de 1° à 4° classes) sans devoir recourir à la rédaction et transmission d'un procès-verbal.

Tableau 1 : Procès-verbaux dressés sur la Réserve Naturelle Nationale de Camargue

	2013	2014	2015
PV dressés pour circulation de véhicules terrestres			
à moteur sur la plage ou la digue à la mer	5	3	3
Classés sans suite	1	0	0
Jugés au TI de Tarascon	0	0	1
Transmis pour compétence à une autre juridiction	2	0	0
En cours d'instruction ?	1	3	3

Suivi des procédures

Une procédure datant de 2013 a été jugée en 2015 au tribunal de Tarascon. Le contrevenant a été condamné, tant au pénal (400 euros) qu'au civil (750 euros de dommages et intérêts).

Les procédures de 2014 et 2015 sont en cours d'instruction.

Une procédure dressée en 2013 par les services de l'Etat à l'encontre d'un riziculteur camarguais pour utilisation de produits phytopharmaceutiques ne bénéficiant pas d'une autorisation ou d'un permis de commerce parallèle et gestion irrégulière de déchets a donné lieu à la constitution de partie civile de la SNPN, ainsi que du Parc naturel régional de Camargue (PNRC), du Conservatoire du Littoral et de la Tour du Valat, cogestionnaires des Etangs et Marais des Salins de Camargue dont le territoire était concerné par l'infraction. Cette affaire a été jugée en septembre 2015 et a donné lieu à une dispense de peine. Les constitutions de parties civiles, reconnues recevables, ont été rejetées.

Concernant globalement le suivi des procédures et leur traitement par le parquet de Tarascon, il nous faut renouer des liens réguliers avec le procureur, afin de lui expliquer le contexte local et le sensibiliser au suivi des infractions les plus importantes. La mise en place des timbre-amendes devra également être mise en œuvre en lien avec le parquet, conjointement à une redéfinition de notre "politique pénale", en interne et, si possible, avec nos partenaires (ONCFS, agents du Conservatoire du littoral, Réserve naturel régional de la Tour du Valat, PNRC...).

Entretien des infrastructures liées à la réglementation

Les panneaux réglementaires sont régulièrement remplacés et les limites matérielles de la RNN entretenues, en particulier sur les limites de plage. Les points essentiels concernant la réglementation figurent dans les documents d'information destinés au public, régulièrement mis à jour.

La fermeture à partir du 1^{er} juillet de la plage située entre la limite Est de la réserve et Beauduc (4 km) a permis de limiter les risques d'infractions et a ainsi facilité la surveillance du littoral.

La mise en place d'une barrière efficace à la limite ouest de la RNN Camargue (services de l'Etat et SYMADREM) prévue courant 2016 devrait également permettre de limiter la pression de ce côté.

Partenariats et actions concertées de surveillance

Des réunions de concertation avec le Conservatoire du Littoral, les services de police de l'Etat (ONCFS, gendarmerie, ONEMA) et les gestionnaires des espaces protégés de Camargue ont eu lieu cette année, comme depuis plusieurs années. Ces réunions ont pour but de coordonner les efforts de surveillance, d'échanger les informations concernant les problématiques d'actualités et de planifier diverses opérations communes sur le terrain.

Deux de ces interventions conjointes se sont déroulées à la fin de l'année 2015, sous la forme de contrôles routiers nocturnes (avec la gendarmerie de Salin-de-Giraud, le service départemental de garderie de l'ONCFS et les collègues du PNRC et de la Tour du Valat), en particulier aux abords de la RNN.

Nous participons par ailleurs à l'élaboration du règlement de chasse sur les terrains des Etangs et Marais des Salins de Camargue et, chaque année, au bilan de la saison de chasse sur ce

territoire. Cette convention de chasse triennale arrive à échéance à la fin de la saison de chasse 2015 – 2016 et va nécessiter un travail de réfection, d'abord entre gestionnaires, puis avec le groupe de chasse avant son renouvellement.

Nous sommes également présents aux audiences au tribunal de Tarascon lors de jugements d'affaires concernant la RNN (PV dressés par les agents commissionnés de la RNN).

La Gendarmerie Maritime mène également des opérations de surveillance du golfe de Beauduc. Ses agents sont hébergés au phare de la Gacholle lors de ces missions.

*** Maintenance des infrastructures**

Mise aux normes de l'assainissement à Salin de Badon

Ces travaux prévus depuis plusieurs années, et financés par le Conservatoire du Littoral, ont démarré en fin d'année 2014 et se sont terminés en janvier 2015. Ils ont été réalisés par l'entreprise DBO5, qui avait déjà réalisé les travaux à la Capelière en 2010 et aux Cabanettes en 2013.

Electricité à la Gacholle

L'éolienne installée au phare de la Gacholle en 2014 est tombée suite à un fort coup de vent le 25 janvier 2015. ERDF abandonne définitivement la solution éolienne pour l'approvisionnement électrique du phare et semble vouloir s'orienter vers le photovoltaïque. En urgence, nous avons dû utiliser pendant plusieurs mois notre groupe électrogène fonctionnant au gasoil. Puis ERDF a installé au mois de juin un groupe électrogène automatique fonctionnant au gaz. C'est une solution provisoire, mais cela représente une nette amélioration dans l'approvisionnement électrique du phare : le démarrage automatique et l'absence de bruit sont très appréciables.

Curage et réaménagement du port

Le port de la réserve se situe sur la rive est du Vaccarès, il abrite trois bateaux. Il est exposé au Mistral, ce qui entraîne un comblement régulier dû à l'apport de zostères arrachées et de vase. Nous devons donc le curer au moins une fois par an.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Cuirs et jardins de Camargue au mois de septembre.

A la suite de ces travaux, de nouveaux pontons ont été construits pour faciliter l'accès aux bateaux.

Signalisation routière

Neuf nouveaux panneaux routiers indiquant notre centre d'information de la Capelière avaient été installés en mai 2014. Deux d'entre eux ont été volés et un a été dégradé à l'automne 2015. Ils ont été remplacés début 2016.

Equipements scientifiques

Suite à un financement exceptionnel d'investissement accordé par la DREAL PACA, nous avons pu acquérir une station météo professionnelle en remplacement de la précédente qui était tombée en panne en mai 2014. Elle a été installée à la Capelière en octobre 2015.

Aménagements à la Capelière

Des aménagements financés par la Région PACA, au titre de l'investissement 2013 lié à l'accueil du public, ont été réalisés à la Capelière début 2015 :

- Installation d'une tonnelle et d'un banc à l'entrée de la Capelière
- Mise en place de supports à vélos sur le parking
- Pose d'une marquise au dessus de la porte de sortie de l'exposition
- Fabrication d'un nouveau portillon et mise en place à la sortie du sentier avec l'aide d'un bénévole de la SNPN.

Autres travaux

D'autres travaux d'entretien régulier sont réalisés chaque année, comme l'entretien des sentiers et observatoires, l'entretien des bâtiments, des véhicules et outils...

*** Gestion des habitats et des espèces**

La Capelière

Le projet global de restauration du site de la Capelière démarré en 2014, s'est poursuivi en 2015. Ce projet vise un enjeu global de maintien et de restauration de la diversité et de l'hétérogénéité des milieux du site de la Capelière. Il répond à deux types d'objectifs :

- Des objectifs écologiques : retrouver un habitat de type « marais d'eau douce », favorable à l'avifaune d'intérêt patrimonial, préserver et améliorer l'état de conservation des habitats favorables aux oiseaux paludicoles (les roselières, notamment), limiter l'expansion des espèces envahissantes (*Baccharis halimifolia* et *Fraxinus americana*) ;
- Un objectif de communication : retrouver un site « attractif » pour le grand public. Cet objectif est d'ailleurs dépendant des premiers puisque la réouverture des milieux devrait rendre le site plus attractif pour la faune, et donc plus intéressant pour le public.

Deux zones seront concernées par le premier volet des travaux :

- La première action consiste à réduire la surface du bois de frênes américains (zone 4 sur la carte ci-dessous), en trois phases : le déboisement (à l'aide de chantiers de lycéens et de bénévoles), puis le dessouchage et le terrassement du secteur ;
- La deuxième action doit permettre de maintenir les milieux « roselière » ouverts et de lutter contre l'espèce envahissante *Baccharis halimifolia* par déboisement, dessouchage et broyage, puis par terrassement de la zone 1.

Coupe des frênes et évacuations des branches ont été réalisées avec l'aide des lycées agricoles de Rivesaltes et de l'Isle sur Sorgue. 2015 a également été l'occasion de démarrer un partenariat avec la maison d'arrêt de Nîmes. Un groupe de six détenus et trois accompagnateurs ont ainsi participé à la coupe de frênes sur trois journées. Le broyage des branches a été réalisé grâce à la collaboration de la Tour du Valat : prêt d'un broyeur et détachement de deux personnes de son équipe pendant trois journées.

Les gros travaux d'arrachage et de terrassement ont ensuite été réalisés par une entreprise extérieure, Cuirs et Jardins de Camargue, pendant l'été.

Jusqu'à présent, nous avons bénéficié d'une aide financière de 32 600 € de la Fondation du Patrimoine, de 10 500 € de la Région PACA, et nous avons reçu 10 070 € de dons des adhérents de la SNPN.

Salin de Badon

Les travaux réalisés au cours du chantier de l'été 2015 concernent l'installation de 1000 m de clôtures pour terminer les travaux commencés en 2014.

Espèces envahissantes

En 2015, nous avons poursuivi la limitation de l'expansion de deux plantes envahissantes, le baccharis et la jussie.

L'élimination des baccharis présents au sud de la Capelière a été réalisée dans le cadre des travaux de réhabilitation du marais.

Comme chaque année, les jussies présentes dans le canal « DDA » traversant Amphise et Salin de Badon ont été arrachées manuellement et un début de colonisation de la Roubine du Roy a été stoppé (des connections entre ces deux canaux existent). Pour le moment, les marais de Salin de Badon ne sont pas touchés, contrairement à ceux de la Capelière où les jussies sont très présentes.

*** Suivis écologiques**

Le rapport d'activités complet, comprenant la présentation de l'ensemble des suivis écologiques menés dans la réserve au cours de l'année 2015, sera présenté lors des conseils scientifique et de direction qui se tiendront au printemps 2016 à la Capelière.

Il rendra compte notamment du programme de suivi de la qualité des eaux du système Vaccarès qui s'est poursuivi, comme prévu, au cours de l'année 2015 : prélèvements d'eau et de sédiments ont été réalisés par le personnel de la réserve de Camargue, les analyses ont été effectuées par le laboratoire Carso à Lyon, saisie et traitement des données réalisés par le personnel de la réserve. L'expertise confiée au laboratoire de l'Université de Toulouse, dirigé par Arnaud Elger, est en cours.

Sont listés ci-dessous les différents suivis scientifiques menés au cours de l'année et faisant l'objet du compte-rendu scientifique annuel de la réserve de Camargue (document téléchargeable sur le site internet de la réserve : www.reserve-camargue.org) :

- Climatologie : suivi météorologique ;
- Hydrologie : suivi des salinités avec relevés mensuels de la salinité dans les étangs du système Vaccarès ; étude et suivi de la qualité des eaux et des sédiments du Vaccarès, suivi physico-chimique des lagunes de la réserve et suivis DCE (Directive cadre sur l'eau)
- Hydrobiologie : suivi des herbiers de zostères et des paramètres physico-chimiques de l'étang du Vaccarès (transect de végétation et cartographie), inventaire des peuplements de poissons du Vaccarès ;
- Géomorphologie : suivi de l'évolution du trait de côte et des profils topographiques (dune et plage) ;

- Invertébrés terrestres : piégeage et capture, suivi des coléoptères : recherche du scarabée sacré, de *Lestes macrostigma* sur le territoire de la réserve et observations de la diane (*Zerynthia polyxena*)
- Reptiles et amphibiens : inventaire qualitatif des reptiles (en particulier des serpents) sur Amphise ;
- Mammifères : dénombrement des lapins et autres observations de mammifères
- Avifaune : dénombrement des oiseaux d'eau sur le système Vaccarès, les marais de la Capelière et à Salin de Badon, recensement des passereaux, des oiseaux nicheurs à la Capelière, opérations de baguage.

Etudes réalisées sur le territoire de la Réserve :

Composition isotopique des eaux des canaux, des lagunes et de la vapeur d'eau en vue de la modélisation du système.

« La Camargue au détour d'un méandre » : publication sur les fouilles archéologiques de l'abbaye d'Uimet.

*** Suivi administratif et représentation**

Conseils scientifique et de direction

Les Conseils de la Réserve se sont tenus le mardi 28 avril 2015 à La Capelière. Ils ont été respectivement présidés par Monsieur le Professeur François RAMADE (SNPN) et Monsieur le Sous-Préfet d'Arles. Après la présentation générale des travaux scientifiques de la Réserve faite par Anaïs CHEIRON et les chargés de mission scientifique, le principal sujet abordé a été le suivi de la qualité des eaux du Vaccarès

Personnel

En 2015, l'équipe intervenant sur la RNN de Camargue se composait de 10 personnes... :

Anaïs CHEIRON : Directrice, commissionnée
Mireille GIBERT : Secrétaire de direction
Silke BEFELD : Chargée de mission scientifique
Benjamin BRICAULT : Chargé de mission scientifique, Commissionnement en octobre 2015
Yves CHERAIN : Chargé de mission scientifique, commissionné
Philippe VANDEWALLE : Chargé de mission scientifique, commissionné
François LESCUYER : Garde technicien, commissionné
Véronique PALIARD : Technicienne
Catherine DUBUIS : Technicienne d'accueil
Laurence MOYNE : Hôtesse d'accueil

... assistées par :

- Pierre FOULQUIER, agent d'accueil en CDD une semaine au mois d'août et deux week-ends à l'automne
 - Lisa PAIX, chargée d'études en CDD d'un mois pour l'aide à la réalisation du plan de gestion 2016/2020
- Et les stagiaires Pierre CHAPPIS PERON, Anthony DELFORGE, Cécile DERI, Pierre TEULON, et par de nombreux bénévoles (SNPN, Lycées agricoles, facultés, entreprises ...) :

Formations suivies en 2015 :

Anaïs CHEIRON : management d'équipes et petites équipes – du 13 au 16 janvier 2015
Yves CHERAIN : Utilisation de QGIS – du 17 au 19 février 2015
Mireille GIBERT : Préparation à la retraite – du 23 au 26 mars 2015
Benjamin BRICAULT : Stratégie de communication et réseaux sociaux – du 16 au 18 juin 2015
Benjamin BRICAULT : Commissionnement Garde du Littoral – du 21 septembre au 9 octobre 2015
Tous ces stages étaient organisés par l'Atelier Technique des Espaces Naturels.

Participations aux différents réseaux et événements

Anaïs Cheiron a assisté au Congrès commun RNF-Conservatoire des Espaces Naturels en octobre à Dunkerque
Cinq personnes ont participé au Forum des 40 ans Conservatoire du Littoral organisé du 4 au 6 novembre à Marseille et sur la Côte Bleue
François LESCUYER a assisté le 5 novembre à une journée du colloque organisé à Arles par l'association Migrateurs Rhône Méditerranée.

*** Fréquentation, accueil et pédagogie**

La Capelière

En 2015, 13 533 personnes ont visité la Capelière, ce chiffre est en baisse par rapport à 2014, il se rapproche des chiffres de 2013. Cette baisse s'explique notamment par la réalisation des travaux sur le marais de la Capelière au cours de l'été, le dérangement était important tant pour les oiseaux que pour les visiteurs.
La répartition des visiteurs par nationalités reste stable (60 % de Français, 40 % d'étrangers). Les Allemands arrivent toujours en tête des visiteurs étrangers (12,2 %), les Italiens et les Britanniques se suivent de très près (5,58 et 5,57 %). Au total 38 nationalités sont représentées parmi nos visiteurs.

Ce centre d'information comprend une exposition permanente et un sentier de 1,5 km permettant de découvrir les principaux milieux camarguais (quatre observatoires et deux plates-formes d'observation). Il est en grande partie accessible aux personnes à mobilité réduite. Il est ouvert :

- Du 1^{er} avril au 30 septembre : tous les jours de 9h à 13h et de 14h à 18h.
- Du 1^{er} octobre au 31 mars : tous les jours sauf le mardi de 9h à 13h et de 14h à 17h.

La Capelière participe au programme « Pass MyProvence » mené par le Comité Départemental du Tourisme des Bouches-du-Rhône : gratuité pour le détenteur du Pass qui accompagne un visiteur payant.

Le label Tourisme et Handicap avait été attribué en 2010 à la Capelière pour les handicaps auditif, mental et moteur. Il concernait l'exposition, une partie du sentier et trois observatoires. Ce label vient d'être renouvelé pour une nouvelle période de cinq ans. Quelques aménagements légers ont dû être réalisés au mois de novembre : installation d'un bureau d'accueil à hauteur réglementaire pour les personnes en fauteuil, amélioration de l'accès aux tables de pique-nique, élargissement de quelques portions du sentier, nivellement de la rampe d'accès à l'observatoire des Tamaris.

Un partenariat avec M. Pierre Vadon, du Mas Germain nous permet d'accueillir trois chevaux sur le marais nord de la Capelière : ils contribuent à limiter la végétation sur ce marais, et représentent un intérêt supplémentaire pour les visiteurs.

Salin de Badon

Les trois observatoires de Salin de Badon sont accessibles sur autorisation délivrée à la Capelière. 1 929 visiteurs se sont rendus à Salin de Badon en 2015, chiffre en baisse par rapport aux six années précédentes (qui s'explique en grande partie par la nécessité d'un assec précoce des marais pour pouvoir terminer l'installation de la clôture commencée en 2014).

Le gîte de groupe de Salin de Badon d'une capacité de 20 personnes accueille les groupes ou individuels naturalistes. 2 085 nuitées payantes ont été comptabilisées cette année auxquelles s'ajoutent 810 nuitées gratuites liées aux stages et aux chantiers. Après une forte baisse de fréquentation en 2014, nous retrouvons cette année une fréquentation correcte.

Le ménage est assuré dans le gîte par une personne de l'association Osiris à Arles, à raison de quatre heures par semaine.

15

Le Phare de la Gacholle

Le point d'accueil du phare de la Gacholle est ouvert tous les week-ends, jours fériés et vacances scolaires, de 11h à 17h. Ces permanences sont assurées par les bénévoles adhérents de notre association qui logent sur place. La visite de l'exposition est gratuite.

Cette année, 18208 personnes ont visité notre point d'accueil, ce qui fait de 2015 la deuxième meilleure année, après 2014, en termes de fréquentation. Cette augmentation s'explique en partie par la prolongation de la période d'ouverture estivale jusqu'au 15 septembre, mais repose principalement sur une fréquentation accrue tout au long de l'année.

L'équipe de bénévoles participant au programme d'accueil s'est rassemblée au phare au mois de novembre, pour une réunion suivie d'un repas offert par la réserve. Anne LOMBARDI, Directrice de la SNPN et Anaïs CHEIRON, Directrice de la Réserve, étaient présentes ainsi que plusieurs membres du personnel de la réserve. Echange constructif sur le rôle du bénévole au sein de l'association, qui a débouché sur la réalisation d'un inventaire des compétences et des disponibilités et sur la mise en place de journées d'entretien du logement au printemps 2016.

Il est toujours question du transfert de propriété du phare au Conservatoire du Littoral, mais, malheureusement, rien n'était encore signé au 31 décembre 2015. Nous espérons que ce transfert se fera en 2016 car il conditionne la réalisation de travaux dans le logement du phare, travaux qui ne peuvent plus attendre :

- remplacement des huisseries : certaines des fenêtres ont dû être condamnées en cours d'année.
- Remplacement de la chaudière de chauffage central

Visites guidées et stages

Accueil de groupes à la Capelière

Douze demi-journées, soit 184 étudiants et scolaires pour 2015. Il s'agit principalement d'élèves ou étudiants suivant des formations environnementales, telles BTS GPN, et quatre demi-journées pour des adultes, soit 74 personnes.

Stages d'ornithologie

- o Du 7 au 10 mai 2015 encadré par François LESCUYER, Silke BEFELD et Véronique PALIARD (16 participants).
- o Du 8 au 11 novembre 2015 encadré par François LESCUYER et Lorraine BOURGET (16 participants).

Des sorties mensuelles sont proposées aux adhérents de la SNPN entre le mois de novembre et le mois de juin. Elles sont encadrées soit par un salarié de la SNPN – Réserve de Camargue, soit par un adhérent bénévole. La majorité des sorties se déroule sur le territoire de la RNN, les autres sont organisées dans différents espaces naturels camarguais qui nous ouvrent gracieusement leurs portes.

Chantiers de bénévoles

Au total 103 personnes ont participé à nos chantiers en 2015.

Les chantiers de bénévoles d'été :

Depuis 1985, la SNPN organise, chaque été, des chantiers de bénévoles dans la Réserve de Camargue. Ces chantiers s'adressent principalement à de jeunes adultes de 18 à 30 ans qui souhaitent s'impliquer dans la protection de l'environnement. Ils participent ainsi activement à la gestion d'un espace protégé et nous apportent une aide précieuse pour les travaux d'entretien des espaces ouverts au public et pour la restauration des milieux naturels.

Durée des chantiers : 2 semaines, du 13 au 24 juillet et du 3 au 14 août 2015
13 participants par session, Travail de 8h à 13h, Hébergement à Salin de Badon
2 sorties ornithologiques avec le personnel de la réserve, en Camargue et dans les Alpilles
3 sorties extérieures : Monuments d'Arles, Expositions photos, Mas Saint Germain

16

Nos partenaires financiers, DRJSC et CD13, ont effectué une visite de terrain à l'occasion du chantier de juillet 2015. Ils ont ainsi pu juger de l'avancement des travaux, des conditions d'accueil des bénévoles et ont pris plaisir à échanger avec les participants.

Un chantier supplémentaire d'une semaine a été organisé la première semaine de juillet avec un petit groupe d'adolescents de la Mairie de Villeneuve les Maguelonne. Ils ont arraché de la jussie dans le marais de la Capelière et participé à un nettoyage de plage.

Les chantiers en partenariat avec les lycées agricoles :

Des conventions de partenariat avec les lycées agricoles de l'Isle sur Sorgues (84) et de Rivesaltes (66) ont été signées il y a plusieurs années. L'objectif pour les établissements est de sensibiliser les élèves à la protection de la nature et à la gestion d'un espace protégé, de leur permettre d'utiliser des outils techniques tout en renforçant la cohésion des classes. Les groupes sont hébergés dans le gîte de Salin de Badon. Une présentation de la Réserve et une visite guidée de la Capelière sont faites à leur arrivée.

Trois chantiers ont été organisés cette année, le dernier chantier prévu ayant été annulé pour cause d'intempéries.

Autres partenariats

- Un nouveau partenariat a débuté cette année avec la Maison d'Arrêt de Nîmes : six condamnés soumis à de courtes peines, encadrés par le personnel pénitentiaire, ont participé à trois journées de travail d'entretien sur le sentier de la Capelière. Ce partenariat doit être reconduit en 2016.
- La Société IDEXX, basée à Montpellier, a organisé une journée de bénévolat d'entreprise le jeudi 1^{er} octobre. Neuf personnes dont le nouveau directeur y ont participé. Ils ont

travaillé au désherbage du sentier handicapé de la Capelière et ont ainsi préparé la visite de labellisation « Tourisme et Handicap » qui a eu lieu fin octobre.

En revanche, aucune action de partenariat n'a pu être menée cette année avec l'association Afrique en Vie car les jeunes Béninois, qui devaient participer à des chantiers au printemps et en été, n'ont pas pu obtenir leurs visas.

* **Communication**

Vidéos

- Tournage d'une courte séquence sur la digue à la mer pour le journal de 13 heures de TF1
- Diffusion le 8 février 2015 du documentaire « Grandeur Nature » sur le cheval Camargue pour lequel Laurent Charbonnier a réalisé des prises de vues en juin 2014 à Salin de Badon
- Diffusion en février 2015 de l'émission Thalassa pour laquelle Eric COULET et les équipes du chantier d'archéologie avaient été interviewées en 2014
- Diffusion le 18 mars 2015 sur Arte de l'émission « Paysages d'ici et d'ailleurs » tournée en octobre 2014.
- Tournage d'images touristiques en juin par la Société TV Maritima pour le site internet du CDT 13 – Pass MyProvence
- Le 23 septembre, tournage et interview d'Yves CHÉRAIN pour France 3 pour une émission diffusée en novembre dans le cadre de la COP21

Presse et livres

- Interviews téléphoniques d'Anaïs CHEIRON pour des articles parus le 16 juillet dans *Le gai savoir*, et le 29 août dans *la Provence*.

Événementiel

- Le lancement des Journées Mondiales des Zones Humides s'est déroulé le lundi 2 février en Camargue. Tables-rondes et sorties de terrain étaient au programme : dans ce cadre, nous avons accueilli une trentaine de participants qui ont suivi une présentation de la réserve au niveau du parking de la Comtesse et se sont ensuite rendus à pied au phare de la Gacholle accompagnés par la directrice et les chargés de mission de la réserve, Yves CHERAIN et Philippe VANDEWALLE
- Journées du Patrimoine, Journée Mondiale des Zones Humides, Fête de la Nature : gratuité accordée à tous les visiteurs au cours de ces trois week-ends avec animations dans les observatoires par les bénévoles de la SNPN.
- Une visite supplémentaire a été organisée lors du Festival de la Camargue et du Delta du Rhône, elle était encadrée par Véronique PALIARD et s'est déroulée sur le site d'Amphise.
- Dans le cadre de la Fête de la Nature, une sortie dans les dunes de la réserve a été proposée le samedi 23 mai, elle était encadrée par Silke BEFELD
- Une conférence de Jacques BLONDEL a été organisée à la Capelière lors des journées du patrimoine, sur le thème : Une réserve au cœur de la Camargue, pour quoi faire ? 23 personnes y ont assisté.
- Dans le cadre du Festival « Paroles indigo », une lecture a eu lieu le dimanche 1^{er} novembre au phare de La Gacholle
- Suite aux nombreuses campagnes de fouilles archéologiques organisées en Camargue ces dernières années, une exposition est présentée au Musée Départemental de l'Arles Antique depuis le 12 décembre 2015. Y sont exposées de nombreuses pièces découvertes à la Capelière et sur le site d'Ulmet. Dans ce cadre un enregistrement sonore a été réalisé avec Anaïs CHEIRON et fait partie du « Parcours sonore » présenté dans l'exposition.

Diffusion de documents

Les dépliants suivants sont distribués gratuitement aux visiteurs et réédités régulièrement :

- Réserve Naturelle de Camargue

- Dépliant d'information de la SNPN
- Feuillet de présentation des 3 sites d'accueil
- « La Capelière »
- « Salin de Badon »
- « de la digue ... à la mer »
- Balades naturalistes en Camargue – réédition 2015 : 30 000 exemplaires en français et 10 000 exemplaires en anglais.
- A la découverte de la nature en Camargue, Crau, Alpilles – tirage sur place en photocopie

Parmi les documents proposés à la vente dans la boutique de la Capelière, figurent une série de cartes postales estampillées « Réserve Nationale de Camargue » : 4 modèles ont été réédités en fin d'année et 4 nouveaux modèles ont été créés.

Site internet

Le site internet de la Réserve de Camargue (<http://www.reserve-camargue.org/>) est très régulièrement mis à jour par le personnel : comptes d'oiseaux mensuels, comptes-rendus de stages, chantiers, travaux spécifiques, nouvelles installations, actualités locales et scientifiques, photos de nos fidèles visiteurs et du personnel de la RNN, etc. Au total, 54 pages ont été éditées en 2015.

Côté scientifique, les comptes-rendus des suivis scientifiques de 2001 à 2014, des articles scientifiques et le plan de gestion 2011-2015 peuvent être téléchargés.

Trois *newsletters* ont pu être envoyées cette année aux 689 abonnés du site et aux 575 adhérents locaux de la SNPN.

2. Grand-Lieu

*** Gardiennage**

Deux agents de la réserve sont commissionnés et assermentés pour relever les infractions relatives à la réglementation de la réserve naturelle ainsi qu'à la législation « faune-flore » (loi de 1976 relative à la protection de la nature).

En 2015, une infraction a été constatée sur la Réserve naturelle (un canoë en juin). En revanche, malgré la fermeture de la passerelle d'accès au pavillon (Maison « Guerlain »), de nombreuses personnes tentent d'y accéder sans autorisation, amenant des interventions répétées. La fréquentation du Canal de l'Étier, en limite de Réserve, est également en hausse très notable, comme les infractions relatives à la pêche de loisir au niveau du vannage de Bouaye (hors Réserve). Les services de l'ONEMA (Office national de l'eau et des milieux aquatiques) ont été informés de ces agissements.

*** Maintenance des infrastructures et des outils**

La maintenance effectuée au quotidien concerne le maintien en bon état des outils de gestion et de surveillance : délimitation de la réserve, observatoire flottant, bateaux équipés de moteur hors-bord, barges, pelle mécanique flottante et ses outils (pompes à vase, pince à griffe, etc.), hydroglisseur, tracteur et son matériel et voitures. En 2015, le carénage de la pelle flottante (C92) était nécessaire car il n'avait pas été réalisé depuis quatre ans. Cette opération, réalisée en interne, nécessite le grutage de la machine pour la retirer de l'eau et la remettre à l'eau ainsi qu'un temps de travail important (décapage, peinture, petit entretien, changement des anodes...).

La maintenance de la matérialisation des limites de la réserve est assurée chaque année. Elle consiste notamment à retirer les panneaux situés en pleine eau lors de la montée automnale du niveau du lac et à les replacer au printemps. Cette opération évite, en cas de prise en glace du Lac, la perte des limites par renversement des piquets les matérialisant en pleine eau. Les piquets renversés sont extrêmement difficiles à retrouver et constituent alors un danger pour la navigation. En 2015, une partie de ces piquets a été remplacée par des bouées flottantes munies de pictogramme signalant la réserve naturelle et l'interdiction d'accès. Ces bouées pourront rester en place et les piquets ne constitueront ainsi plus un danger pour les embarcations (pêcheurs et gestionnaires) lors des hautes eaux d'hiver.

Un avenant à la convention liant le Conservatoire du littoral et la SNPN pour la réhabilitation des annexes de la Maison du Garde en locaux administratifs et techniques du gestionnaire de la réserve naturelle nationale a été signé le 24 avril 2015. Il modifie le budget de l'opération et la participation du Conservatoire du Littoral au projet. Les travaux de réhabilitation ont été achevés au cours du second trimestre 2015 et l'installation a pu se faire à partir du mois de juin. L'inauguration a été réalisée le 12 juin 2015 en présence de nombreux partenaires : Conservatoire du Littoral, DREAL, Conseil Départemental et Ville de Bouaye notamment.

*** Gestion des habitats et des espèces**

Entretien des douves

Seul le dévasage du débouché du canal Guerlain et du canal de l'Etier vers le Lac a été effectué en octobre au moyen de la pompe à vase, profitant de conditions idéales (niveaux d'eau assez bas, températures fraîches). Le nord du canal de l'Etier au niveau du virage au droit de la Maison Guerlain a également fait l'objet d'une opération de dévasage dans cette même période.

Maintien de l'ouverture des milieux

Les prairies du nord de la réserve ont fait l'objet d'un pâturage équin extensif ainsi que d'une fauche.

Espèces envahissantes

Limitation du ragondin et du rat musqué

Ces opérations ont été menées en début d'année (jusqu'au 11/02/2015) et en fin d'année (à partir du 07/12/2015) et ont permis la capture de 280 Ragondins et 106 Rat musqués durant l'hiver 2013-2014.

Limitation de la jussie

Trois agents embauchés par le Syndicat de bassin versant grâce au financement du Conseil général de Loire-Atlantique ont été mis à disposition de la SNPN du 22 au 26 juin puis du 6 au 10 juillet pour des interventions d'arrachage manuel sur le réseau hydraulique au nord de la réserve. Environ 2,5 km de douves ont pu être traités. Outre la jussie, ce ramassage a aussi concerné le myriophylle du Brésil. La jussie a connu un développement très important en 2015, notamment dans ses phases semi-terrestres (roselière et prairie) mais également dans sa phase aquatique. Cela a relancé l'arrachage mécanique : trois douves pour un linéaire de 800 m environ ont ainsi fait l'objet d'un arrachage mécanique à la pelle flottante pour une quantité estimée à 20 tonnes. Un passage pour ramassage manuel après l'arrachage mécanique a complété l'action sur ces douves.

Stérilisation des œufs d'ibis sacrés nichant sur la réserve

En lien avec les opérations visant à limiter la population férale d'ibis sacré se développant dans l'ouest de la France, un arrêté « portant modalités de destruction de spécimens d'ibis sacré *Threskiornis aethiopicus* dans la réserve naturelle nationale du lac de Grand Lieu » a été pris le 24 mars 2014, complétant l'arrêté préfectoral « fixant les modalités de destruction de spécimens d'ibis sacré *Threskiornis aethiopicus* » sur la région, pris à la même date. Cet arrêté concernait également l'année 2015. Des petites colonies plus ou moins proches (76 nids en 7 îlots) ont été repérées fin-avril, plus une autre petite colonie de 8 nids, toutes sur le sud du lac. Cela totalise 84 nids, tous en œufs et traités entre le 22 et le 24 avril. Une autre colonie (10 nids) est installée sur l'embouchure de l'Ognon (suivi ONCFS). Le nombre de colonies augmente donc avec la baisse de l'effectif. L'effectif total ne doit pas être bien supérieur, puisque le nombre d'oiseaux en alimentation sur les prés-marais n'a jamais passé la soixantaine d'oiseaux. Deux petites colonies issues de la ré-installation des nicheurs aux pontes détruites se sont fixées dans la colonie mixte de la Maison blanche, et une autre sur la Boulogne. Elles ont produit 20-30 jeunes à l'envol. La multiplication des petites colonies d'ibis sacrés rend leur détection et les interventions de stérilisation des œufs plus difficiles. La production de jeunes reste tout de même très limitée sur le site.

Limitation des effectifs d'érimasture rousse

La méthode adoptée depuis 2006 a été poursuivie : des tirs à l'aide d'une carabine 22 LR avec silencieux, réalisés au printemps et en été, ont permis le prélèvement de 81 individus, ce qui représente plus de 58 % des érimastures éliminées en France en 2015.

Surveillance du botulisme

En 2015, un épisode de mortalité d'oiseaux imputable au botulisme a été constaté au cœur de l'été. Celui-ci a été assez notable, puisque 310 oiseaux ont été ramassés entre le 10/07/2015 et le 17/09/2015. Une telle mortalité n'avait plus été constatée depuis 2005 sur le Réserve naturelle nationale. Cette mortalité a culminé dans la troisième décennie de juillet. Classiquement elle concerne essentiellement le Canard colvert dont une forte proportion des individus ramassés est en mue des rémiges.

La majeure partie des oiseaux ramassés l'a été sur le secteur de l'île du bouquet à Ruby et du bassin à Petiot et secteurs attenants, zone de mortalité également habituelle.

Suivi et optimisation des passes à civelles

En 2015, le suivi de la passe à civelles/anguillettes du vannage de Bouaye a été assuré à partir du 24 mars et jusqu'au 19 juin sur 46 nuits réparties sur les 88 de la période. Le passage du printemps 2015 représente près de 24 kg d'anguilles et civelles contrôlées à la passe pour un peu plus de 25 000 individus. On constate un recul net par rapport aux années 2013 et 2014 pour lesquelles la migration avait été importante, mais un effectif moyen par jour proche de la moyenne des cinq dernières années.

Profitant des ouvertures modestes du vannage durant tout l'automne 2015, un suivi de la passe a été mené de façon irrégulière (sondage) entre le 22 septembre et le 11 décembre. 22 nuits ont été suivies sur ces près de trois mois. Seulement une trentaine d'anguilles ont été contrôlées sur cette période (moyenne de 1,4 anguilles par nuits suivies) essentiellement autour de la mi-octobre. La pluviométrie a probablement été insuffisante pour permettre des ouvertures significatives qui enclencheraient des mouvements de migration à cette période.

Restauration des prairies hors réserve

Suite aux travaux de restauration de prairies de marais appartenant à la SNPN dans le cadre d'un Contrat Natura 2000 et avec le soutien de la Fondation du Patrimoine menés en 2013 et 2014, quelques travaux de broyage des repousses et de fauche ont été menés sur ces parcelles (soit environ 6 ha) en 2015. Ils permettent de poursuivre l'action de restauration, l'objectif étant à terme d'obtenir des prairies en bon état de conservation et un entretien par un éleveur local.

*** Suivis écologiques**

Les études et suivis scientifiques ayant eu lieu en 2015 sur la réserve concernent les thèmes suivants :

- . la qualité de l'eau avec l'acquisition d'une sonde de suivi en toute fin d'année permettant un monitoring en continu des principaux paramètres bio-chimiques : oxygène, pH, conductivité, turbidité, chlorophylle a et phycocyanine... ;

- . le suivi de la zone centrale : à partir d'une campagne de photos aériennes réalisées spécifiquement (début août), ce suivi permet d'évaluer l'évolution de la zone centrale (érosion de la bordure de roselières boisées) et l'évolution des communautés de macrophytes flottants (herbiers à nénuphar, limnanthème faux-nénuphar, châtaigne d'eau et scirpe lacustre notamment). Ce suivi a bénéficié, outre le soutien de la DREAL dans le cadre de la gestion de la Réserve naturelle, d'une participation de la Fédération des chasseurs de Loire-Atlantique en tant que gestionnaire de la RNR et de la Région des Pays de la Loire et du Syndicat de Bassin versant de Grand-lieu.

- . la mise en place d'une veille sur les espèces allochtones apparaissant sur la réserve et la surveillance des densités et effectifs de celles déjà établies (ibis sacré, érismaire rousse, jussies, ragondin, rat musqué, écrevisses) ;

- . les suivis ornithologiques : suivi de l'exploitation des prairies par les oiseaux d'eau, suivi de la distribution et des effectifs des grands échassiers nicheurs, recensement des oiseaux d'eau hivernants, migrateurs et estivants, recensement des populations nicheuses de grèbes, d'ansériformes et laro-limicoles, baguage des passereaux paludicoles en migration post-nuptiale, recensement relatif des oiseaux par échantillonnage ponctuel. On peut noter en 2015 des effectifs record de grande aigrette et spatule blanche nicheuses (respectivement 225 et 187 couples), l'installation significative de l'ibis falcinelle (8 couples), et un nouveau record d'hivernage pour le canard souchet à la mi-janvier (14300 individus).

- . l'inventaire des insectes et l'identification d'espèces indicatrices.

Enfin, l'équipe SNPN locale a apporté son soutien aux chercheurs dans le cadre d'une étude sur l'anguille d'avalaison (évaluation de la production, du taux d'exploitation et des paramètres de

migration). Elle a également participé au montage d'un projet de recherche déposé par l'Université de Rennes en partenariat avec l'Université de Nantes et l'École Nationale des Ponts et Chaussées. Il concerne les bilans (entrée-sortie) sur le Lac, les forçages physiques et les réponses biologiques.

En outre dans le cadre d'une convention avec le Département de Loire-Atlantique, la SNPN a apporté son appui technique à la connaissance des terrains du Conservatoire du Littoral situés à proximité de la Maison du Lac de Grand-Lieu (hors réserve) et dont le Conseil départemental de Loire-Atlantique est gestionnaire. Des inventaires de la flore et de l'entomofaune ont été menés.

*** Suivi administratif et représentation**

La gestion administrative de la réserve naturelle a été réalisée par les permanents de l'établissement bocscéen de la SNPN ainsi que par le personnel du siège de la SNPN, notamment pour tout le volet social (paie, GRH) et comptable.

Le Comité consultatif de la Réserve naturelle nationale s'est réuni à deux reprises en 2015 sous la présidence du sous-préfet chargé de mission auprès du Préfet. Le Comité consultatif du 10 février 2015 a approuvé à l'unanimité le projet de nouveau règlement d'eau discuté depuis plusieurs mois. Celui-ci s'est traduit par la prise d'un arrêté le 11 mars 2015. Le Comité consultatif du 24 juin s'est déroulé de façon classique avec présentation des activités, des budgets de la RNN ainsi que de la méthodologie de révision du plan de gestion. Un point sur l'application du nouvel arrêté relatif à la gestion du vannage de Bouaye a également été fait.

Le Conseil scientifique de la Réserve, renouvelé en fin d'année 2014, s'est réuni en avril à la Maison du Lac de Grand-lieu avec visite de la Réserve. Ont été abordés au cours de cette séance : la présentation de la Maison du Lac de Grand-Lieu, l'approbation du règlement intérieur, le protocole de suivi – évaluation du nouveau règlement d'eau du Lac de Grand-Lieu, un avis sur une demande de battue administrative (sangliers) sur le territoire de la Réserve Naturelle et la méthode d'évaluation du plan de gestion de la Réserve.

En parallèle et entre les deux conseils, un travail d'échange avec différents membres du Conseil a eu lieu pour affiner les approches souhaitables pour assurer un suivi efficace permettant d'évaluer l'impact de la nouvelle gestion des niveaux d'eau mise en place en 2015. Ces échanges concernaient notamment :

- la qualité de l'eau / eutrophisation et la dynamique hydro-sédimentaire (bilan des nutriments en entrée-sortie, qualité des sédiments, compartimentation et dynamique planctonique, bathymétrie).
- la végétation : état de conservation des roselières, suivi des peuplements végétaux, évolution des herbiers aquatiques
- les peuplements piscicoles : colonisation de l'anguille et suivis piscicoles.

Le SAGE Logne Boulogne Ognon Grand-Lieu a été approuvé le 17 avril 2015 et rentre donc dans sa phase de mise en œuvre. La SNPN a participé aux différentes réunions de la Commission Locale de l'Eau. Le gestionnaire a également participé à différentes sous-commission liées à la CLE (Commission locale de l'eau) : commission géographique du Lac, commission zones humides. Dans cette commission, le sujet de la compensation de la destruction de zones humides sur des cas concrets a notamment été abordé et fait l'objet d'un travail approfondi dans lequel la SNPN s'est investie.

Le gestionnaire a également participé à de nombreuses instances et groupes de travail :

- Protection, gestion et mise en valeur de la zone humide de la Chaussée, commune de la Chevrolière
- Protection, gestion et mise en valeur de la zone humide de l'Île, commune de Pont Saint Martin
- Gestion des terrains du Conservatoire du Littoral autour de la maison du Lac de Grand-Lieu et sur l'Île Verte
- Problématique des espèces exotiques envahissantes : jussie, ibis, érismaure...
- Agriculture de marais et mesures agro-environnementales
- Gestion des roselières (avec le CEN Pays de la Loire)
- MISEB (Mission interservices de l'eau et de la biodiversité, une réunion annuelle)
- PLU Saint Philbert de Grand-Lieu
- Anguille et étude de l'avalaison sur Grand-Lieu (SMIDAP, Pêcheurs professionnels et CNRS)
- ...

*** Fréquentation, accueil et pédagogie**

Sur le plan de l'information du public, de la formation des étudiants et professionnels et du partage autour des expériences de gestion, suivis et études menés par la SNPN sur la réserve et en bordure, en 2015 les actions d'animation suivantes ont été réalisées :

- Participation à la Journée mondiale des zones humides : sortie avec la Fédération départementale des chasseurs (organisatrice), les pêcheurs professionnels et l'ONCFS pour le grand public sur la RNR,
- Intervention et sorties de terrain lors d'une session de formation organisée par l'ONCFS pour ses agents sur le thème des espèces exotiques envahissantes,
- Accueil de plusieurs groupes scolaires (de la terminale à la licence),
- Organisation de plusieurs sorties grand public autour du Lac, notamment en partenariat avec la Ville de Bouaye et le Département de Loire-Atlantique,
- Conférence sur le Lac à la Maison du Lac avec la Fédération des Chasseurs en tant que gestionnaire de la RNR
- Participation à une soirée sur les espèces végétales invasives organisée par le CPIE Logne et Grand-Lieu (Legé)...

Un bilan plus détaillé peut être fait des sorties grand public organisées par la SNPN en lien avec la ville de Bouaye, le Département de Loire-Atlantique et plusieurs partenaires. Ces sorties ont connu un bon succès puisque nous avons dû refuser des inscriptions à chaque fois. Plus que des sorties nature, ces événements sont l'occasion pour le gestionnaire d'échanger avec le grand public et de le sensibiliser sur le Lac de Grand-Lieu, ses problématiques de conservation et de gestion et les actions menées sur la Réserve et aux alentours.

- Nuit de la Chouette à Grand-Lieu (vendredi 3 avril). Conférence suivie d'un atelier découverte du régime alimentaire des rapaces nocturnes par la dissection de pelotes de réjection et sortie sur le terrain pour l'écoute des nocturnes. 38 participants. Cette soirée a été organisée et co-animée par la SNPN avec la LPO Loire-Atlantique et la Maison du Lac de Grand-Lieu. Bonne participation mais succès tempéré par la discrétion des rapaces nocturnes.
- Sortie en bords de marais : découverte crépusculaire des marais de Grand-Lieu (vendredi 22 mai). Sortie crépusculaire à la découverte des prairies inondables des marais de Grand-Lieu (à partir de la Maison de la Réserve). Sortie labellisée « Fête de la Nature ». 23 participants.
- A la découverte des marais de Grand-Lieu (vendredi 5 juin). Sortie crépusculaire à la découverte des prairies inondables des marais de Grand-Lieu sur Saint-Mars-de-Coutais avec un éleveur « bio » exploitant ces marais. Sortie organisée dans le cadre de l'événement national « Printemps bio » coordonné localement par le Groupement des Agriculteurs Biologiques. 21 participants.
- « Le Jour de la Nuit » (samedi 7 juin). Soirée proposée à partir de la Maison du Lac en lien avec cette structure dans le cadre du Jour de la Nuit, événement destiné à sensibiliser sur l'intérêt de la nuit et de sa préservation (pollution lumineuse et ses conséquences notamment). Les participants (43 personnes) ont pu, par petits groupes, découvrir la nuit et les indices de présence des animaux, le pavillon en visite nocturne et participer à deux ateliers animés par deux structures associées :
 - o Les insectes et notamment les papillons nocturnes avec les spécialistes de l'Atlas Entomologique Régional
 - o Les constellations, galaxies avec les astronomes amateurs de l'ORION-ADACV de Saint Viaud.



Le Secrétaire Général

Jacques MARINIER